

## **126 VOITURES RADARS VONT ÊTRE DÉPLOYÉES DANS LES RÉGIONS OCCITANIE, PACA ET AUVERGNE-RHÔNE-ALPES. LE BUT EST DE TRAQUER LES CONDUCTEURS QUI ROULENT TROP VITE.**

Il ne suffira plus d'un GPS qui prévient des zones de contrôle sur votre trajet pour éviter de se faire flasher en cas de dépassement des limitations de vitesse. 126 voitures radars seront déployées dans les 31 départements des régions Occitanie, Paca et Auvergne-Rhône-Alpes en 2025. Il s'agit de l'Ariège, de l'Aude, de l'Aveyron, du Gard, de la Haute-Garonne, du Gers, de l'Herault, du Lot, de la Lozère, des Hautes-Pyrénées, des Pyrénées-Orientales, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes, des Alpes-Maritimes, des Bouches-de-Rhône, du Var, du Vaucluse, de l'Ain, de l'Allier, de l'Ardèche, du Cantal, de la Drôme, de l'Isère, de la Loire, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, du Rhône, de la Métropole de Lyon, de la Savoie et de la Haute-Savoie. Pour éviter l'amende, il va falloir respecter les limitations de vitesse, puisque ces voitures sont déjà déployées sur une majeure partie du territoire, à l'exception de la Corse et de l'Île-de-France, selon [Turbo](#).

Les voitures radar sont des véhicules banalisés, dont il est presque impossible de savoir s'ils sont des radars ou non. Selon le site de la sécurité routière, elles sont *"conduites par des gendarmes, des policiers en uniforme ou des sociétés privées habilitées par l'État"*. De plus, [BFMTV](#) assure qu'elles sont repérables grâce à des capteurs sous la plaque d'immatriculation avant et à un boîtier visible sur le tableau de bord. Un boîtier carré doit également se trouver au niveau du pare-brise arrière.

### **Comment ça marche ?**

Les voitures radars peuvent circuler entre cinq et six heures par jour et suivent un chemin différent chaque jour. Elles peuvent être en service de jour comme de nuit, y compris les week-ends. Ces voitures flashent les plaques d'immatriculation des véhicules trop rapides avec un flash infrarouge invisible et peuvent verbaliser ceux qui les dépassent ou ceux qu'elles croisent, s'il n'y a pas de terre-plein central. Ces voitures sont tout de même moins sensibles que les radars fixes. En effet, leur marge technique est fixée à 10 km/h pour les limitations de vitesse inférieures à 100 km/h et de 10 % pour les limitations supérieures, explique [Actu.fr](#). Les radars fixes ont une limite de 5 km/h pour les limitations de vitesse inférieures à 100 km/h et de 5 % pour celles supérieures.

*publié le 3 janvier à 10h03, Philippine Rouviere Flamand, 6Medias*